

2023

DÉVELOPPEMENT DURABLE

la ville agit



www.cergy.fr/tee



villedecergy

SOMMAIRE



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : un enjeu mondial & action locale	4
LES OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	6
FEUILLE DE ROUTE DE MANDAT	8
VOLET 1 - LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	10.
 ACTION 1 - Le bilan carbone de la ville	12
 ACTION 2 - Encourager et sécuriser la pratique du vélo	14
 ACTION 3 - Accompagner la sobriété énergétique et rénover	15
VOLET 2 - PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES	16.
 ACTION 4 - Favoriser la biodiversité par l'éco-pâturage	18
 ACTION 5 - Eco-écoles et cours OASIS.	19
VOLET 3 - SOLIDARITÉ ET ÉPANOUISSEMENT HUMAIN	20.
 ACTION 6 - Espace de santé Denis Mukwege	22
ACTION 7 - Renforcer l'aide et l'accompagnement aux familles	23
VOLET 4 - PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	24.
 ACTION 8 - Devenir une collectivité éco-exemplaire	26
 ACTION 9 - Lutter contre le gaspillage alimentaire et collecter des biodéchets dans les écoles	27
BILAN DES ACTIONS DEPUIS 2020	28
LES ACTIONS POUR 2024	29
LES BONNES RESSOURCES.	30
FICHE DE SYNTHÈSE (détachable).	31

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Retrouvez ce rapport en ligne sur www.cergy.fr/tee

Directeur de la publication : Jean-Paul Jeandon, maire de Cergy et Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise - Rédaction : Ville de Cergy - Photos : Lionel Pagès, Antonio Pedalino, Cécile Sturm, CACP - Mise en page : Christine Gilberton - Imprimé par Procopy à Saint-Ouen-l'Aumône. Tirage raisonné à 80 exemplaires destinés aux directions des services et

élus de la ville sur du papier 100 % recyclé, certifié FSC, en recto-verso. Afin de réduire la quantité d'encre consommée lors de l'impression, nous avons utilisé la police DIN en noir 85 % (par rapport au noir 100 %, la consommation d'encre s'en trouve quasiment réduite de moitié sans que la qualité de lecture du document en soit altérée).



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉDUCATION, AXES FORTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À CERGY EN 2023

Pour la 4^e année consécutive depuis le début de ce mandat, la ville présente à ses habitants le bilan de son action en matière de développement durable sous une forme destinée à être mise entre toutes les mains.

Les phénomènes de canicule, de tempêtes et de pluies extrêmes qui ont touché la France en 2023 confirment que la ville doit continuer à prendre sa part dans l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique global.

Dans ce contexte, les collectivités territoriales se doivent de mettre en place une comptabilité et un suivi carbone. Vous trouverez en page 12 le **bilan carbone de la ville** produit en 2023 ainsi que des propositions pour assurer une trajectoire cohérente avec les engagements nationaux.

Vous retrouverez aussi en page 8 la **feuille de route de la ville en matière de transition écologique** qui permet de visualiser les 6 axes de l'action municipale en la matière.

Nous mettons ensuite plus particulièrement en lumière 9 actions menées en 2023. Certaines ont été coordonnées avec la communauté d'agglomération et sont signalées comme telles. Ces actions montrent notamment l'engagement de la ville pour **réduire durablement ses consommations énergétiques** (ACTION 3), **améliorer l'accès de ses habitants à la santé** avec le nouvel espace santé (ACTION 6), **être plus exigeante dans la qualité environnementale de ses achats** (ACTION 8), inscrire le développement durable dans les écoles à travers le **programme éco-école**, la création d'une première cour oasis (ACTION 5) et la **valorisation des biodéchets** de l'ensemble de ses groupes scolaires (ACTION 9).

À mi-parcours du mandat, ce document se conclut par un bilan de notre politique de développement durable : **41 actions dès à présent mises en œuvre, 33 en cours et 15 nouveaux projets pour 2024**, signe que le développement durable et la transition écologique sont un des axes forts de l'action municipale à Cergy.



Jean-Paul JEANDON

Maire de Cergy
Président de la Communauté
d'agglomération de Cergy-Pontoise



David AGRECH

Adjoint au maire délégué
à la transition écologique
et énergétique



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un enjeu mondial

« L'ère du réchauffement climatique est terminée, place à l'ère de l'ébullition globale. »

António Guterres,
secrétaire général de l'ONU,
27 juillet 2023.

Dans la synthèse de son sixième rapport publiée en 2023, le GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) **réévalue à la hausse les risques** liés au réchauffement climatique.

La planète s'est réchauffée de +1,1°C par rapport à l'ère pré-industrielle. Elle aura atteint **+1,5°C dès 2030** et la trajectoire actuelle mondiale de hausse des températures se situe davantage vers **3°C à l'horizon 2100** avec des conséquences "irréversibles pour des siècles ou des millénaires" selon le GIEC.

Les phénomènes actuels de vagues de chaleur, de précipitations extrêmes et d'inondations, de sécheresses, de fonte des glaces et du pergélisol, d'effondrement de la biodiversité doivent d'autant plus nous alerter que le **niveau de réchauffement ne correspond qu'au tiers de ce qu'il aura atteint en 2100** par rapport à la période pré-industrielle.

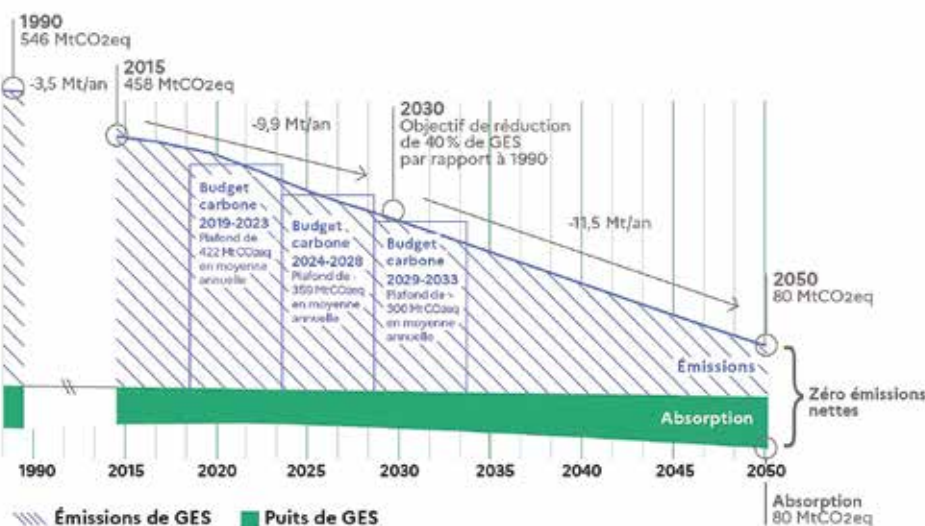
Dans son rapport annuel de 2023, le Haut Conseil pour le climat (HCC) constate que **l'évolution de l'empreinte**

carbone de la France ne lui permet pas d'atteindre ses objectifs.

Dans les bâtiments et l'industrie, la baisse des émissions est continue depuis déjà plusieurs années. Ce n'est pas le cas des transports qui sont la première source de gaz à effet de serre (GES) à hauteur de 31 % et dont les rejets ont continué d'augmenter en 2022, ni celui de l'énergie qui a connu une hausse en 2022 car les centrales à gaz ont davantage fonctionné.

Pour 2050, la France s'est fixée l'objectif d'atteindre la **neutralité carbone**, c'est-à-dire qu'elle vise zéro émission nette en 2050. Pour y parvenir, il lui faudra **considérablement accélérer la réduction de ses émissions** et rehausser les **puits de carbone** (sols, forêts) pour absorber les émissions résiduelles. Ces derniers ont cependant fonctionné deux fois moins que ce qui est prévu dans la Stratégie Nationale Bas Carbone en raison de l'impact du réchauffement climatique sur la santé des écosystèmes.

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)



Source : Stratégie nationale bas carbone - Ministère de la Transition écologique - Octobre 2020



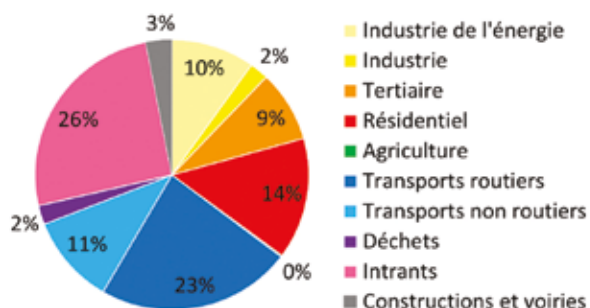
Action locale

Les collectivités, par leurs compétences, ont un rôle majeur à jouer dans la politique climatique. En tant qu'actrices de la politique locale, elles contribuent ainsi directement pour environ 15 % des émissions nationales de GES. Mais, à travers leurs **politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'habitat, de transport et d'approvisionnement énergétique**, elles agissent également indirectement sur plus de 50 % des émissions. La ville de Cergy contribue par ses actions à la réalisation des **objectifs du Plan climat air-énergie territorial de l'agglomération adopté en 2018** qui vise, d'une part à réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire, et d'autre part, à agir pour prévenir et réduire les conséquences du changement climatique et à s'y adapter (hausse des températures, augmentation des événements climatiques extrêmes, fréquence et gravité des inondations, etc.).

Selon le bilan carbone de l'agglomération mis à jour cette année, **plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre du territoire** sont imputables à la consommation énergétique des **bâtiments** (tertiaire et habitat) et aux transports (routier et non routier). L'ensemble des émissions de GES liées aux intrants à savoir les **biens et services importés** (et donc non produits sur le territoire) représente une part assez **importante** (26 %).

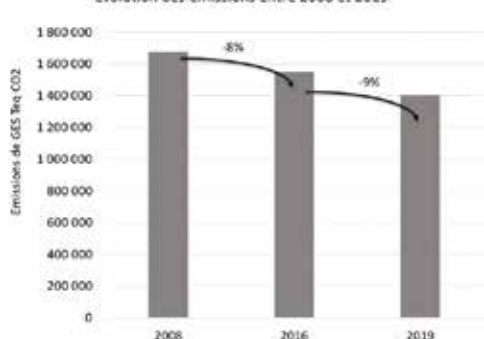
Bilan carbone territorial de la CACP mis à jour en 2022

Répartition des émissions totales de GES

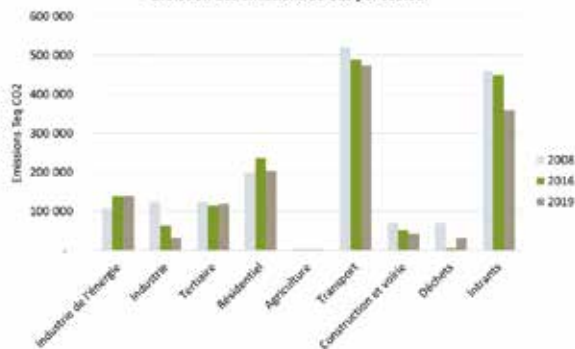


Une **baisse réelle** de -17 % des émissions de gaz à effet de serre a été observée depuis 2009 (cf. graphique ci-dessous) reposant essentiellement au niveau local sur une évolution du **mix énergétique** du chauffage urbain (moins de charbon et plus de bois) et la **rénovation de l'éclairage public**. Afin de viser l'objectif de réduction des GES de -55 % d'ici 2030, les **marges de progrès** portent principalement sur la **rénovation du patrimoine, les mobilités et les modes de consommation**.

Evolution des émissions entre 2008 et 2019



Evolution des émissions de GES par secteur



Zoom sur les 8 actions prioritaires de la feuille de route transition écologique et énergétique de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

OBJECTIF : se donner les moyens de "rattraper la trajectoire 2030" d'ici la fin de mandat soit -55 % d'émissions de GES d'ici 2030.

1. Accélérer la rénovation du patrimoine bâti de l'agglomération

OBJECTIF : réduire la consommation d'énergie du patrimoine bâti de -40 % en 2030 selon les obligations du Décret tertiaire

2. Agir en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat

OBJECTIF : réduire les GES de l'habitat de 55 % d'ici à 2030

3. Développer la production d'énergies renouvelables (ENR) sur le territoire en particulier du photovoltaïque

OBJECTIF : 16 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030 soit un doublement de la production

4. Améliorer la performance environnementale du réseau de chaleur urbain avec l'arrêt de l'utilisation du charbon et le rajout de bois

OBJECTIF : 70 % d'ENR ou de récupération d'ici 2028

5. Mettre en œuvre les 18 actions du Projet alimentaire territorial

OBJECTIF : 5 nouvelles installations de maraîchers bio d'ici 2030

6. Gérer durablement les espaces verts du territoire et les boisements

OBJECTIF : reboiser la trame verte et bleue inscrite au Scot

7. Élaborer et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de mobilité via le Plan local des mobilités 2023-2027

OBJECTIF : réduire de -40 % les GES du secteur des transports

8. Poursuivre l'engagement sur la réduction des déchets

OBJECTIF : réduire la production de déchets de 15 % en 2030 soit 464 kg/habitant/an

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



La pandémie de Covid-19 a montré que la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) pouvait résulter d'une baisse brutale des activités économiques s'accompagnant de reculs sociaux manifestes (hausse du chômage, de la pauvreté, des violences et inégalités de genre). Il est donc nécessaire d'inscrire l'action climat dans une logique de développement durable et inclusif.

En insistant sur les interrelations entre les 17 objectifs du développement durable, l'Agenda 2030 souligne les enjeux les plus actuels du développement durable en liant étroitement les dimensions sociales et environnementales.

Pour ceux qui considéraient que l'urgence sociale justifie de faire passer les préoccupations environnementales au second plan, la crise Covid, – dont l'émergence est directement liée aux atteintes à la biodiversité – est venue durablement mettre en évidence l'influence de l'état de l'environnement sur la santé et le bien-être social à l'échelle mondiale, notamment pour les plus pauvres.

Les ODD, c'est quoi ?

En septembre 2015, les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Dans ce cadre, il se sont engagés à mettre en œuvre de concert 17 ODD.

C'est un cap ambitieux pour agir à la hauteur des enjeux pour un monde durable et solidaire.

• C'est un langage commun et partagé par tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, associations, collectivités locales et États.

- Ces 17 objectifs illustrent les bénéfices recherchés pour l'ensemble de la société. Ils traduisent aussi des champs d'action pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice
- Les 17 objectifs de développement durable donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.
- Dans de nombreux pays, le référentiel des ODD a été saisi par les collectivités territoriales comme un cadre permettant de penser leurs politiques.

CERGY ET LES OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus de la moitié des actions de la ville recensées dans ce rapport ont prioritairement poursuivi la réalisation des 3 Objectifs Développement Durable suivants :



ODD 13 23 % des actions

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



ODD 11 20 % des actions

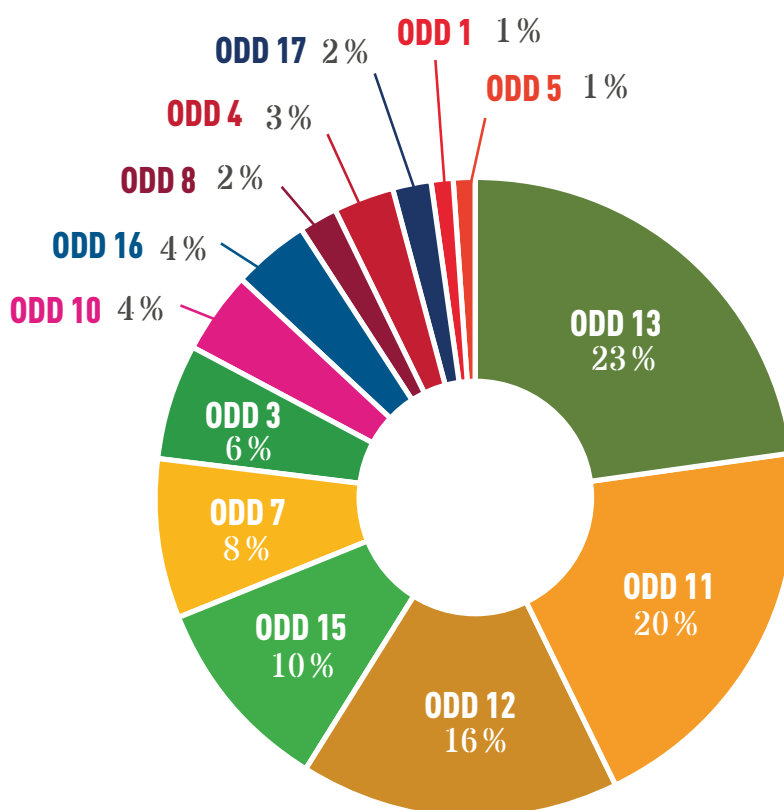
Établir des modes de consommation et de production durables.



ODD 12 16 % des actions

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

La part des objectifs développement durable portés par la ville de Cergy dans le rapport développement durable 2023



LA FEUILLE DE ROUTE DE MANDAT

La ville de Cergy s'engage en faveur de la transition écologique et énergétique. Dans cette optique,

EN ROUTE VERS LA TRANSITION

SENSIBILISER & MOBILISER

Mobilité durable & économique des agents



ECO-EXEMPLARITÉ



Développement de projets locaux



POLLUTION & DÉCHETS



Charte Stop aux perturbateurs endocriniens



Valorisation Biodéchets dans les écoles



Brigade Verte



CE VILLE



Tri dans la ville



Atelier d'auto-réparation



Livraison de Colis à vélo



Bornes électriques



Pistes cyclables +20 km

Stationnement pour vélos



Regarde ce que mettent en place les acteurs et habitants pour que CERGY devienne une ville durable



MOBILITÉ



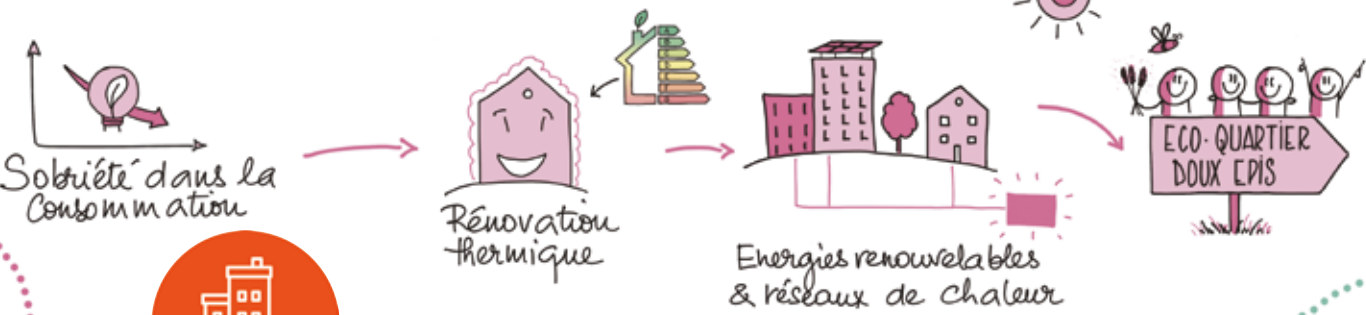
SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

une feuille de route municipale a été élaborée. Elle sert de **guide aux actions des différentes délégations.**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



RÉNOVATION & ÉNERGIES RENOUVELABLES



ÉNERGIE DURABLE



BIODIVERSITÉ



AGRICULTURE URBAINE

1,3 ha sur l'ex-Stade JR Gault



Plaine des Limandes 2ha

Circuits courts
Cantines 50% BIO
Initiatives locales

ALIMENTATION



© Caroline TSANG

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Prendre conscience de l'enjeu du changement climatique à Cergy, en cohérence avec les engagements nationaux et locaux (Plan climat air-énergie territorial de Cergy-Pontoise), passe par la connaissance de l'empreinte carbone de la ville et de l'impact de la hausse des températures sur le territoire.

Des évolutions réglementaires majeures portant sur la lutte contre le changement climatique :

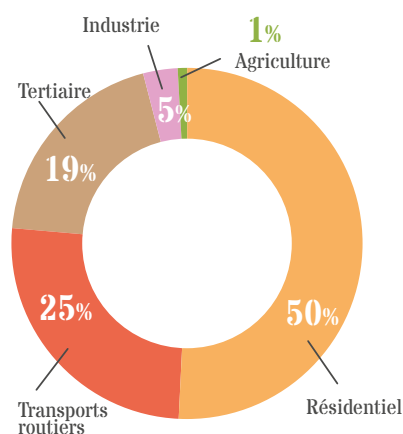
Le zéro artificialisation net des sols : la loi climat et résilience de 2021, introduit le zéro artificialisation nette des sols comme objectif à moins de 30 ans. Cet objectif passe par un premier palier de réduction de moitié à l'échelle régionale de l'artificialisation pour les dix prochaines années par rapport aux dix années précédentes. À titre indicatif cette consommation d'espace a été de 20 hectares entre 2010 et 2020 sur le territoire de Cergy selon les données de l'observatoire de l'artificialisation.

La neutralité carbone pour 2050 : la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 fixe l'objectif de neutralité carbone pour 2050. Cet objectif formalisé dans la Stratégie nationale bas carbone implique d'intervenir prioritairement sur les deux principaux postes d'émission de gaz à effet de serre : les transports et les bâtiments, domaines où le PLU peut être prescriptif.

Le profil carbone et énergétique de Cergy

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire de Cergy sont pour plus de la moitié générées par les secteurs résidentiels et tertiaires (bureaux et équipements publics). Elles proviennent principalement de la consommation de combustibles fossiles (fioul et gaz) pour le chauffage ou l'eau chaude mais également utilisées pour la production de froid (climatisation, réfrigérateurs, etc.). Le secteur des transports routiers émet quant à lui 1/4 des émissions du territoire.

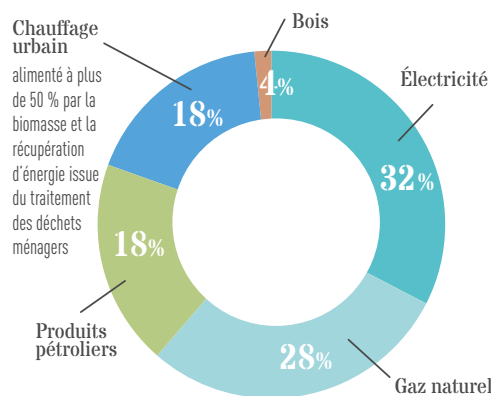
Les émissions de GES sur le territoire de Cergy



Source : Base de données ROSE, outil ENERGIF (IAU) – données 2018

Les énergies fossiles représentent la moitié des énergies utilisées sur le territoire communal.

Consommation du territoire par type d'énergie (Gwh)

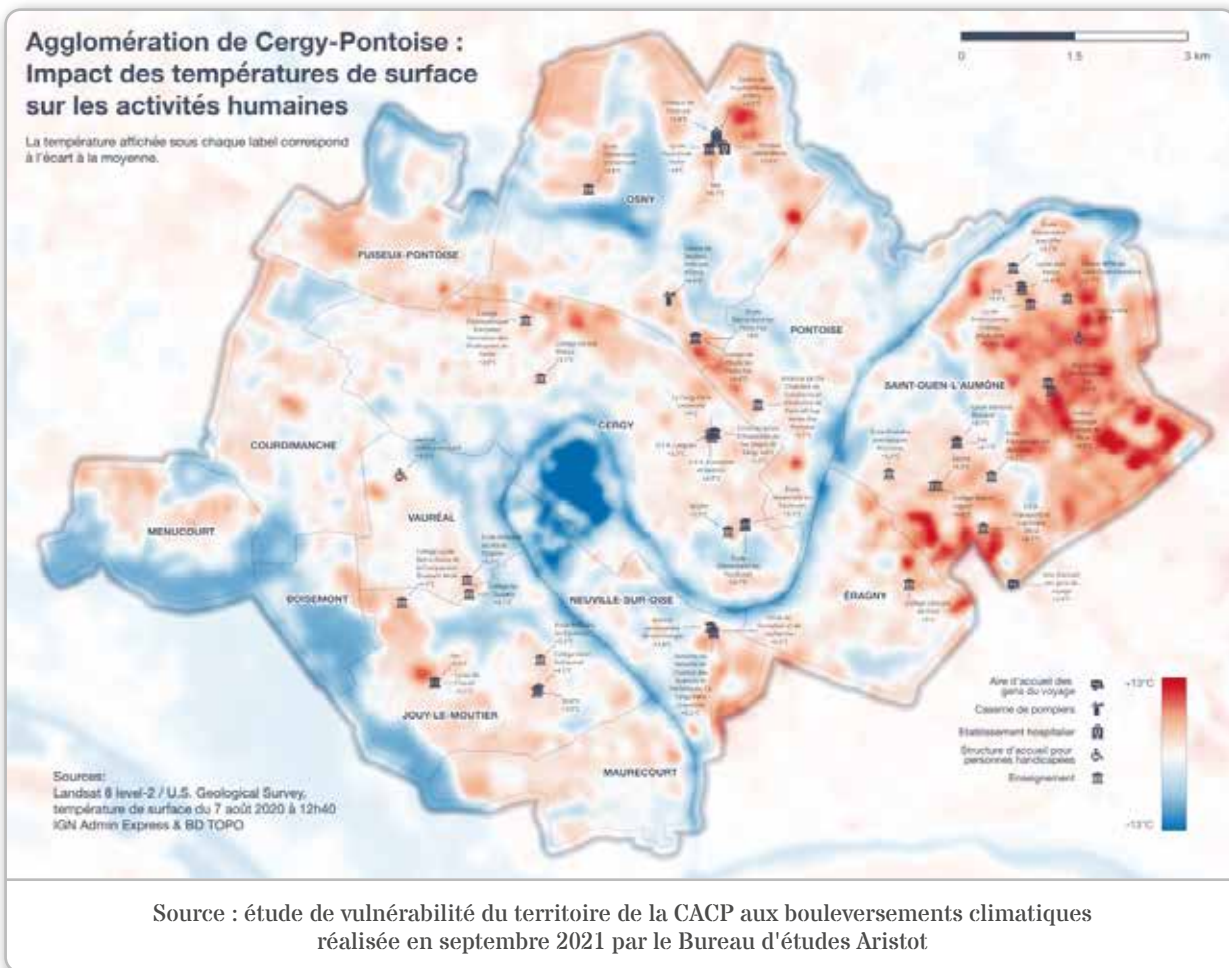


Source : Base de données ROSE, outil ENERGIF (IAU) – données 2018

Impact en CO₂ lié à la production d'énergie (source Ademe*)

- Pétrole lourd : 778 gCO₂ eq/kWh*
- Gaz naturel : 443 gCO₂ eq/kWh*
- Électricité (chauffage) : 210 gCO₂ eq/kWh*
- Chauffage urbain CACP : 77 gCO₂ eq/kWh

Le chauffage urbain occupe une part significative de l'approvisionnement énergétique (18%). Par rapport aux chauffages alimentés par des énergies fossiles, il contribue ainsi à réduire l'empreinte carbone et la vulnérabilité des habitants face à l'augmentation des prix du gaz et du pétrole.



Les vulnérabilités de Cergy face au changement climatique

Certains des impacts du changement climatique sont déjà à l'œuvre à Cergy. L'ACTION DOIT DONC ÊTRE DOUBLE : participer à la réduction de la cause et s'adapter aux conséquences sur le territoire disposant d'un centre dense très artificialisé et traversé également par l'Oise.

Les conséquences du changement climatique sur le territoire de la ville :

- **Retrait / gonflement des sols argileux :** l'alternance de sécheresse-réhydratation des sols argileux entraîne localement, notamment le nord-est de Cergy, des mouvements de terrain. Le risque de multiplication de cet aléa est estimé entre 3 et 6 à l'horizon 2100.

➔ Introduction de règles de construction et d'implantation dans le PLU

- **Hausse des températures :** hausse du nombre de jours et de nuits les plus chauds (x 3) et des périodes de chaleur avec renforcement des phénomènes d'îlots de chaleur (notamment pour les quartiers Hauts-de-Cergy, Axe Majeur

et Horloge). Les conséquences sont multiples : impact sur le bien-être et la santé, hausse de l'utilisation de la climatisation, disparition de certaines espèces, baisse des rendements agricoles, etc.



Maintien des espaces végétalisés et des points d'eau, PLU bioclimatique intégrant des dispositifs de rafraîchissement passif, albédo...

- **Multiplication des inondations (x 5) d'ici la fin du siècle**



Toitures végétalisées, récupération des eaux de pluie, désimperméabilisation des sols.

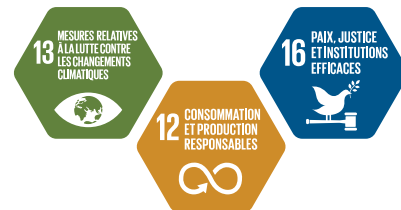
- **Dépendance aux énergies fossiles :** vulnérabilité face à la volatilité des prix des énergies et des ressources.



Choix de ressources et d'énergies locales et sobriété (isolation, chauffage urbain, géothermie, productions et commerces locaux, mobilités actives).

- La ville de Cergy doit agir pour la préservation et l'adaptation de son territoire au bénéfice de la biodiversité, du bien-être et de la sécurité de la population et du maintien des activités économiques.

Les changements non anticipés seront sources d'instabilité sociale.



Le bilan carbone de la ville

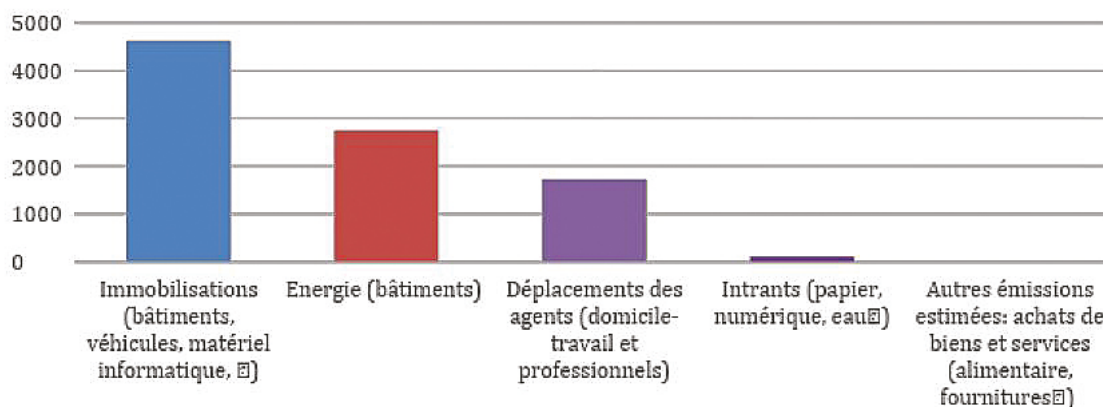
Selon l'ADEME, les différentes collectivités sont à l'origine de **15% des émissions de gaz à effet de serre** en raison de leur patrimoine et services rendus (bâtiments, éclairage public, flotte de véhicules, etc.). Si l'on intègre les impacts indirects des orientations décidées par les collectivités, elles ont alors une capacité d'action sur **50% des émissions de GES**. Elles jouent donc un rôle majeur d'exemplarité dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et plus largement sur l'environnement (consommation de ressources, qualité de l'air...).

La ville de Cergy en tant que collectivité de + 50 000 habitants doit réaliser tous les trois ans **un bilan d'émissions de gaz à effet de serre** sur son patrimoine et ses compétences ainsi qu'**un plan d'action volontaire visant à les réduire** (cf. article L. 229-25 du code de l'environnement).

Les résultats

La ville de Cergy a émis au total **14 635 Tonnes CO2e** en 2021*. Cela représente **2,17% des émissions carbone du territoire communal** sur la base d'une empreinte carbone moyenne des Français de 9,9 TeqCO2 rapportée à 68 000 habitants. Les services communaux participent ainsi à hauteur de 213 Kg eqCO2 de l'empreinte carbone annuelle de chaque Cergyssoise et Cergyssois, soit 10% de l'objectif de 2 TecCO2/hab. en 2050.

Bilan carbone patrimoine et services de la ville de Cergy en 2021 (TeqCO2)

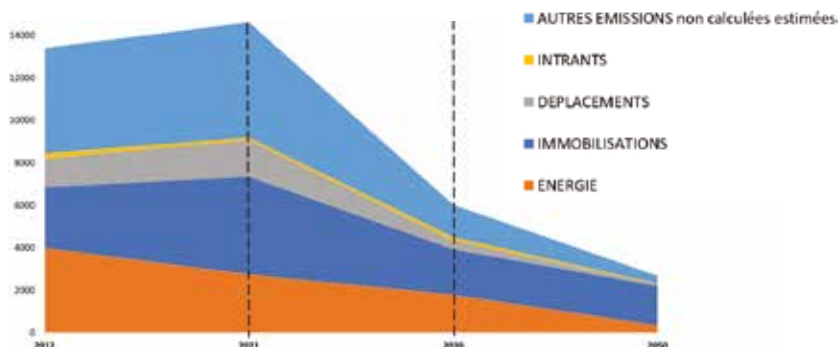


- Le principal poste émetteur est lié pour **50 % au bâtiment** (immobilisations et chauffage/froid)
- Le 2^{ème} poste est lié pour **37 % aux achats**, facteur lié à la fabrication et au transport des biens et marchandises. Le secteur des achats est en pleine évolution avec de nouveaux critères et clauses environnementales à intégrer (cf. Code des Marchés Publics) et une offre accrue de produits durables. La qualité des achats, loin d'être une contrainte doit être perçue comme une opportunité de dynamiser l'économie locale avec le développement des circuits courts et l'économie circulaire.
- Le 3^{ème} poste, lié aux déplacements, représente 12 % du bilan carbone total : **86 % de ce poste d'émissions lié aux trajets des agents de la ville domicile/travail et 14 % aux déplacements professionnels**. On évalue à près de 7 millions le nombre de kms parcourus chaque année par les agents pour leurs déplacements quotidiens (= équivalent à 175 fois le tour de la terre).

* 1 tonne de CO2 correspond à un vol aller/retour Paris-New-York (par passager et sans traînées)

La trajectoire carbone

Ce nouveau bilan carbone permet à la ville de formaliser sous forme de trajectoire ses engagements de réduction de GES (Gaz à Effet de Serre) à l'horizon 2030 et de définir un plan de transition comprenant de nouvelles propositions d'amélioration.

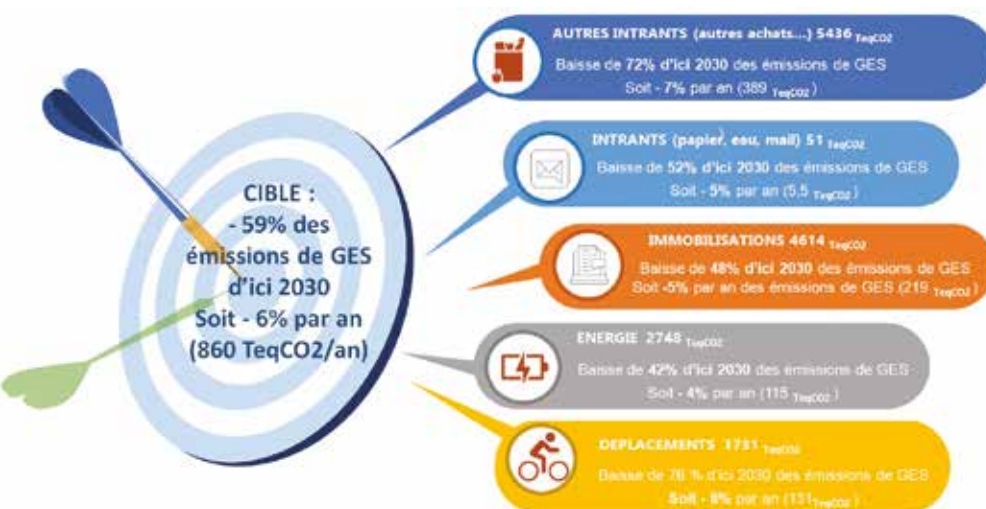


La hausse des émissions de CO2 de la ville observée depuis le bilan carbone établi en 2012 s'explique par l'augmentation des immobilisations, de la consommation énergétique (électricité) et des déplacements des agents liées notamment à l'accroissement de la population et de l'offre de services publics rendus (éducation, culture,

enfance, sports...). On constate cependant une diminution de l'impact carbone lié au fonctionnement des services municipaux au prorata de la population cergysoise en augmentation : 238kg TCO2/habitant émis en 2012 contre 213 kg TCO2/habitant émis en 2021.

OBJECTIF : réduire de 59% les émissions de GES de la ville d'ici 2030 pour atteindre une empreinte carbone compatible avec l'objectif national de neutralité carbone en 2050 (-80% par rapport à 2012)

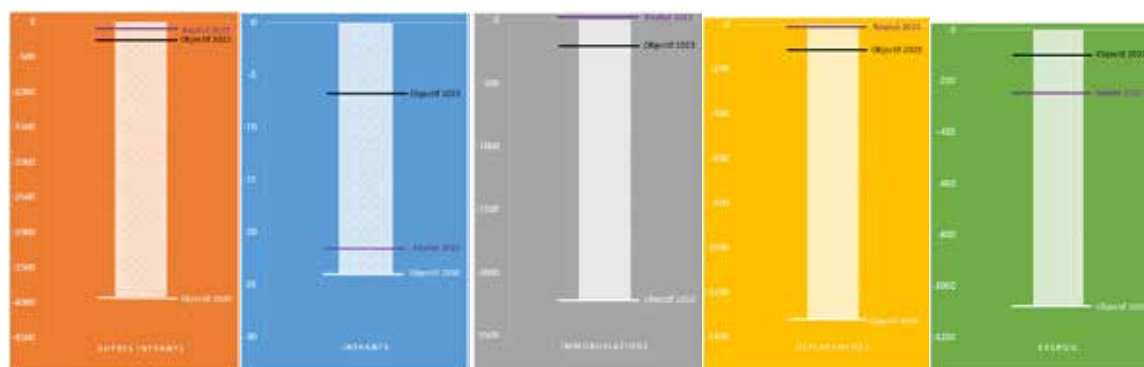
Stratégie & suivi



Il s'agit d'une première estimation moins fine qu'un bilan carbone permettant de dégager les ordres de grandeur et les tendances en vue d'un suivi annuel des émissions GES.

Bien que l'empreinte carbone des services de la ville ne compte que pour une faible part de l'empreinte carbone du territoire, la ville peut favoriser par ses actions une économie bas carbone par ses commandes, des pratiques d'économie circulaire auprès de ses usagers (au premier rang desquels le public scolaire via la valorisation des déchets) et une sensibilisation et incitation aux gestes vertueux.

Estimation annuelle des ACTIONS menées par la ville en termes d'émissions de GES



Objectif de réduction des GES d'ici 2030

Réduction des émissions du fait d'une meilleure politique d'achat de repas pour éviter le gaspillage

Réduction liée à une baisse de la consommation du papier et à un meilleur usage du numérique

Augmentation des émissions, liée à 642 m² d'immobilier supplémentaire : Boulevard Evasion + Crèche de l'Horloge

Pas de données sur l'estimation de la baisse d'émissions

Réduction liée au changement de la flotte de 9 véhicules électriques vs thermiques. Cependant la flotte a été agrandie passant de 117 à 119.

Encourager et sécuriser la pratique du vélo

Les déplacements à vélo sont bénéfiques pour le **pouvoir d'achat** en particulier avec l'augmentation du prix des énergies, pour la **santé**, notamment pour la prévention des maladies cardio-vasculaires, et pour la planète en n'émettant **pas de pollution atmosphérique** et en étant le **mode de transport le moins carboné**. C'est la raison pour laquelle le Plan national vélo prévoit de tripler sa part modale pour atteindre 9 % en 2024.

Dans les faits

Un **Plan d'action pour les mobilités actives (PAMA)** a été voté en Conseil municipal en mars 2023. Il comporte un schéma directeur cyclable communal nécessaire à la priorisation des investissements et à l'obtention de cofinancements. Il propose notamment une programmation triennale de 12 km de linéaire cyclable porté par la commune. Il est constitué de **50 actions réparties en 5 volets**, notamment le volet stationnement et le volet accompagnement du changement qui correspondent aux leviers d'action forts de la commune.

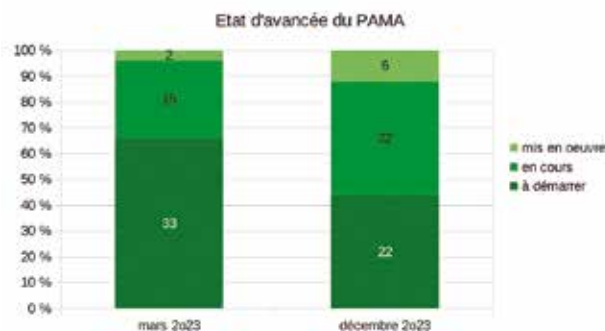
Les 6 actions mises en œuvre en 2023

- n° 9 - Intégrer les aménagements cyclables lors de l'entretien des voiries
- n° 10 - Aménagement des circulations piétonnes (1 km de trottoirs refaits)
- n° 23 - Participation de la ville au programme intercommunal de logistique à vélo : ColisActiv
- n° 25 - Mise en place du Forfait Mobilités Durables (FMD) pour les agents communaux
- n° 42 - Un référent en charge du suivi de la mise en œuvre du PAMA
- n° 44 - Bilan annuel d'avancement du PAMA

Les principales actions inscrites dans le PAMA

- Extension du réseau cyclable communal : + 20 km
- Doublement de l'offre de stationnement vélo
- Mise en place progressive de zones de circulation apaisée
- Déploiement de l'opération "Savoir rouler à vélo" dans les groupes scolaires (primaire)
- Réhabilitation de la boucle d'Ariane et de la trame piétonne séparée

Comparatif mars 2023 (adoption du PAMA) à décembre 2023]



CHIFFRES-CLÉS

19 rues soit 4,57 km de double sens cyclables réalisés en 2023

42,6 km de linéaire cyclable au total à Cergy

17 km de chemins piéton / vélo sécurisés : c'est le projet de Boucle d'Ariane dont 125 mètres réalisés en 2023

11 écoles soit **60 classes** formées à la pratique du vélo dans le cadre de l'opération "savoir-rouler à vélo"

2 écoles engagées dans un plan de mobilité scolaire (MOBY)

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de l'aménagement des réseaux cyclables communaux et d'agglomération avec la CACP
- Renouvellement et extension du réseau piéton
- Déploiement de stationnements vélos sur la voirie et dans les bâtiments communaux
- Réflexions sur les Plans de circulations
- Nouvelle piste cyclable sur le Boulevard de l'Oise



Accompagner la sobriété énergétique et rénover

La ville s'est engagée en novembre 2022 dans un plan de sobriété énergétique afin de limiter l'envolée des coûts liés à une augmentation sans précédent des prix de l'énergie. Si le bilan de cette première phase est plutôt encourageant, la ville maintient le cap.

Pour 2023, les dépenses de fluides estimées à 4.6 millions d'euros représentent un surcoût de 2,6 millions d'euros par rapport à 2022.

Durant l'hiver 2022 - 2023, les différentes mesures déclinées autour de cinq axes majeurs ont permis à la ville d'atteindre les **10% d'économie d'énergie** pour compenser en partie la hausse des prix.

Dans les faits

1. Plan de sobriété

5 mesures majeures prises l'année dernière par la ville dans les équipements municipaux :

- > Réduction de la période de chauffage du 1^{er} novembre au 15 avril (sauf pour les crèches) ;
- > Baisse des températures sur des plages horaires journalières et hebdomadaires ;
- > Extension des dispositifs de régulation de chauffage
- > Baisse du débit des VMC (ventilation mécanique contrôlée) pendant les périodes d'inoccupation des locaux (soir, vacances scolaires et week-end) ;
- > Coupure de l'eau chaude sanitaire (sauf pour les équipements sportifs).

Toutes les mesures sont en ligne sur www.cergy.fr/eco-energie

Près de 480 000 € ont été remboursés à la ville en 2023 suite à l'identification d'erreurs de facturation de la part des fournisseurs d'énergie

L'optimisation de l'ampérage de compteurs de bâtiments publics a également permis une économie financière pour la ville estimée à près de 56 000 €.

2. Poursuite d'Ecowatt : météo nationale de la consommation électrique

Depuis 2022 la ville s'est engagée à communiquer sur l'outil EcoWatt pour inciter les Cergysois à prendre des mesures spécifiques notamment lors des pics de consommation afin de réduire le risque de coupure électrique en cas de forte demande et de décarboner le mix électrique.

ÉcoWatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. À chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

<https://www.cergy.fr/les-services-et-demarches/transition-ecologique-et-energetique/sobriete-energetique-acte-2/>

CHIFFRES-CLÉS

872 logements équipés par Voltalis ont permis d'économiser 302 MWh d'énergie et d'éviter l'émission de 134 tCO2e depuis 2022.

15 % de bonus financier pour le fonds d'aide aux ASL et copropriétés pour soutenir des projets à impact environnemental

PERSPECTIVES 2024

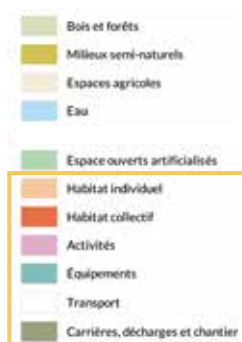
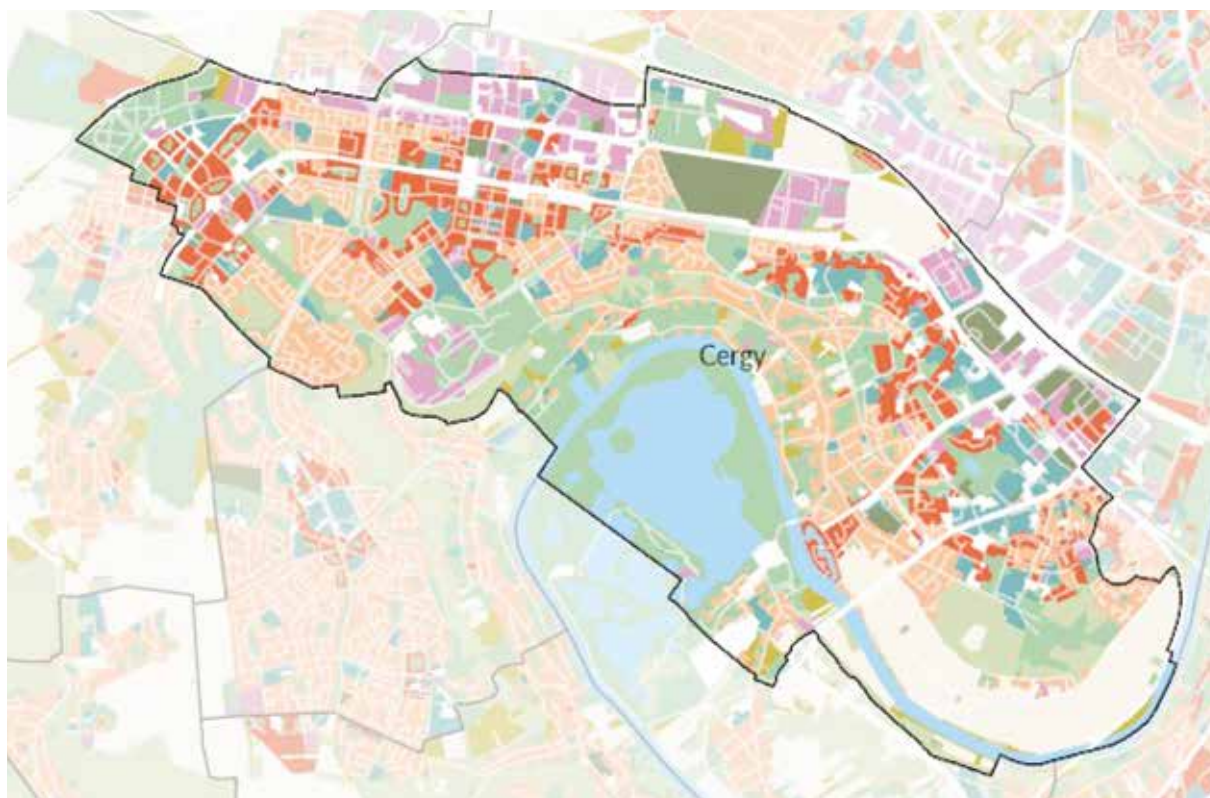
- Consolidation du bilan des économies d'énergie et de rejet de CO2 à la sortie de la saison de chauffe, au printemps 2023
- Suivi des mesures du plan de sobriété
- Participation au dispositif national de sobriété énergétique "Challenge CUBE ville" sur 10 équipements publics
- Etudier la possibilité d'exploiter les signaux EcoWatt à partir de l'API afin de programmer automatiquement certains équipements lors d'un signal orange ou rouge
- 8 opérations de rénovation dans le parc privé et social en projet
- Mise en place de l'exonération partielle pendant 3 ans de la taxe foncière pour les copropriétaires ayant engagé des travaux de rénovation



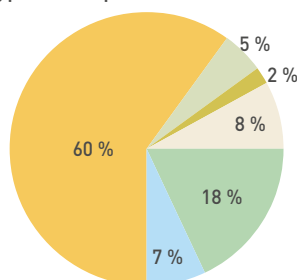
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX & DES RESSOURCES

La biodiversité apporte des biens et des services innombrables et pour la plupart irremplaçables. Elle offre qui plus est un potentiel d'adaptation majeur. Or, **la moitié des espèces vivantes pourrait avoir disparu d'ici un siècle** selon les scientifiques. Cela s'explique par la segmentation de l'espace, l'artificialisation et l'appauvrissement des sols, les aménagements des cours d'eau et des berges, les pollutions par pesticides, l'altération des habitats, l'exploitation massive de certaines espèces ainsi que l'introduction d'espèces invasives. Il est urgent, si l'on souhaite léguer aux générations futures une planète vivable, de préserver notre diversité biologique et de mettre en œuvre **une gestion raisonnée des milieux et des ressources naturelles**. Ceci demande des modifications des comportements, ainsi que des choix économiques et politiques forts.

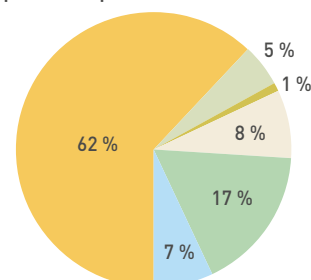
BILAN OCCUPATION DU SOL



Type d'occupation du sol en 2017



Type d'occupation du sol en 2021



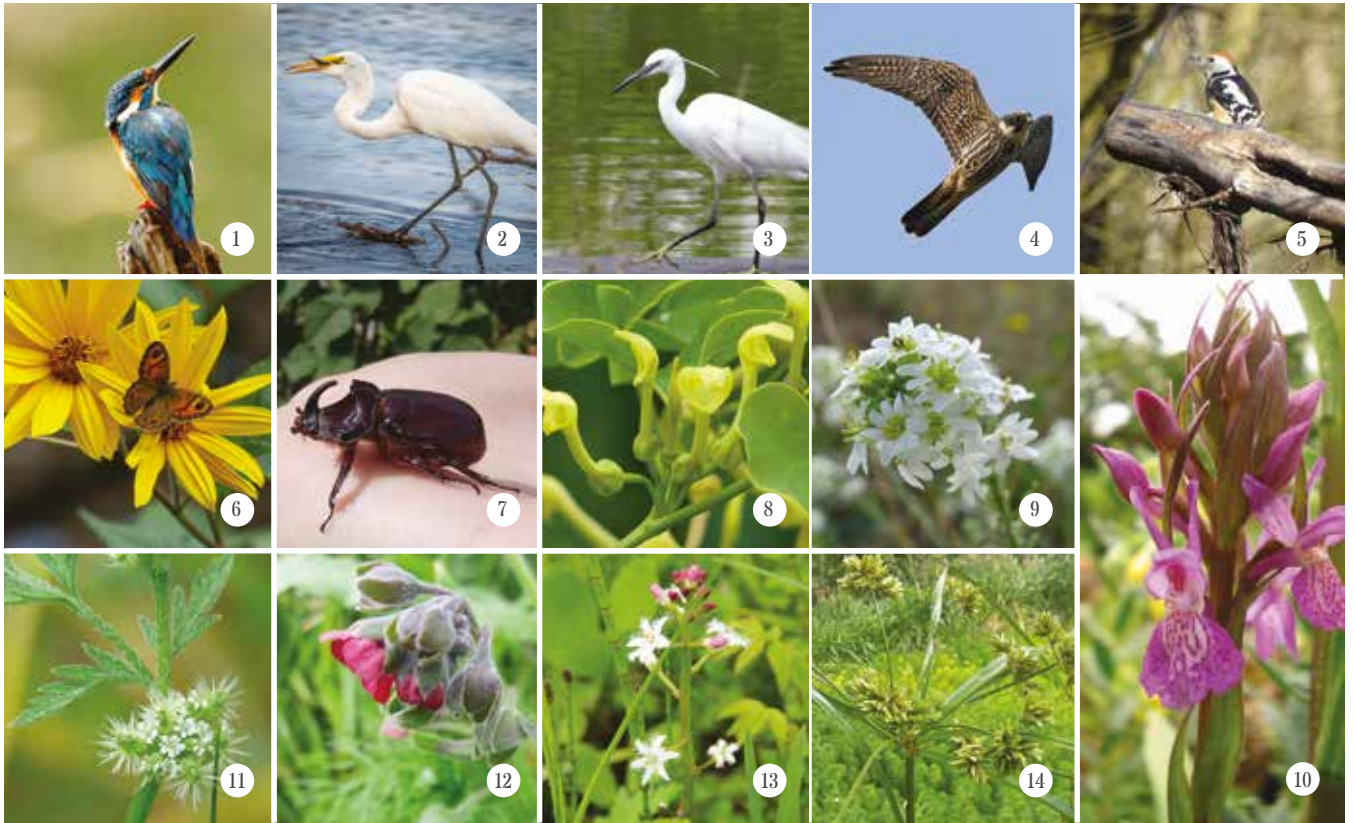
© INSTITUT PARIS REGION 2021 - Sources : Mos 2012, 2017, 2021, L'Institut Paris Region

Cergy dispose d'un patrimoine de biodiversité faune-flore diversifié. Depuis 10 ans, ce sont **235 espèces animales** (107 papillons, 102 insectes, 6 mammifères) et **200 variétés de fleurs** qui ont été recensées sur le territoire.

(source : GéoNat'Idf, base de données naturalistes, 2023)

Depuis 12 ans, la politique d'acquisition par la ville de propriétés situées en espaces naturels sensibles a permis d'acquérir en bord d'Oise **près de 2,4 ha de terrains**.

Parmi les espèces rares recensées à Cergy, voici quelques espèces intéressantes à observer :



Animaux : ① Martin-pêcheur d'Europe ② Grande Aigrette ③ Aigrette garzette
④ Faucon hobereau ⑤ Pic mar

Insectes : ⑥ Papillon le Némusien ⑦ Scarabée rhinocéros européen

Plantes rares : ⑧ Aristoloche clématite ⑨ Alysson blanc ⑩ Orchis négligé ⑪ Torilis à fleurs glomérulées
⑫ Cynoglosse officinale ⑬ Trèfle d'eau ⑭ Souchet vigoureux

La ville de Cergy est également partie prenante du Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) "Boucle de l'Oise Franges du Vexin" adopté en 2020. Grâce à ce dispositif, les communes se sont engagées auprès de la Région à pérenniser la vocation agricole de la Plaine maraîchère et la Safer y exerce une veille foncière pour le compte de l'Agence des Espaces Verts. La ville compte aussi 139,9 ha d'espaces agricoles (9,6 % du territoire communal) dont 42 % en maraîchage. Ces espaces représentent aussi un potentiel de maintien de la biodiversité.

La ville poursuit également ses efforts pour préserver la biodiversité :

- Label 3 fleurs « Villes et villages fleuris » depuis 25 ans
- Gestion différenciée des espaces verts visant à adapter le traitement et les soins aux végétaux
- Zéro produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts depuis 2019
- Information du grand public sur les pratiques de fauchage tardif sur 5 parcelles
- Mise en place de l'éco-pâturage depuis 2012
- Projet de plan nature





Favoriser la biodiversité par l'éco-pâturage

L'éco-pâturage est une alternative à l'entretien mécanisé habituel favorisant le développement de la biodiversité.

Cette solution écologique présente de nombreux avantages :

- préservation de la biodiversité et lutte contre les espèces végétales invasives ;
- suppression des produits chimiques dans l'entretien des espaces verts ;
- réduction des nuisances sonores et des déchets verts à la source ;
- sensibilisation des habitants aux pratiques de "gestion différenciée" des espaces verts ;
- création de lien social notamment lors de la transhumance.

Cette pratique s'inscrit dans la stratégie de la ville de **gestion différenciée** des espaces verts.

Dans les faits

Comme chaque année depuis plus de 20 ans, des moutons de race ancienne Solognote de la ferme d'Eancourt s'installent à Cergy d'avril à octobre, afin **d'entretenir naturellement 5 parcelles** (le verger de l'avenue du Centaure, la promenade des Deux-Bois, le bois de La Justice et les bords d'Oise, le long de la rue Pierre-Vogler, les Essarts).

Comme tous les ans au mois d'avril, les moutons de la ferme d'Eancourt effectuent leur transhumance. Les moutons sont menés sur leurs lieux de pâture à travers un parcours de 17 km parcourant Cergy et les autres communes participantes à l'opération. Cela permet de mieux percevoir le travail des chiens de troupeaux, l'intérêt du pâturage et de la biodiversité. A chaque étape, des moutons sont laissés en pâture sur des terrains communaux ou de la Communauté d'Agglomération.

La construction d'un abri à moutons sur la parcelle communale du Centaure a permis d'initier en 2023 un **premier site dédié à l'éco pâturage hivernal**. Cette expérimentation a l'avantage d'éviter une

fauche mécanique pour la ville et réduit le nombre d'animaux hébergés et nourris à la ferme durant la période hivernale.

Afin de sensibiliser les habitants à la gestion différenciée et au fauchage tardif, 5 panneaux d'information ont été installés (coulée verte des Hauts-de-Cergy, coulée verte face à l'école des Essarts, avenue du Centaure, pâture sur le bois de la Justice, pâture sur le chemin de la voirie : face au boulodrome).



CHIFFRES-CLÉS

5 parcelles en éco-pâturage

23 000 m² d'espaces verts en éco-pâturage

1^{ère} commune du Val-d'Oise à expérimenter l'éco-pâturage hivernal

PERSPECTIVES 2024

- Mise en place de l'éco-pâturage sur un nouveau terrain communal : le parc de la Maison Anne et Gérard Philipe
- Installation de clôtures fixes pour sanctuariser les parcelles communales mises en écopâturage
- Poursuite de l'installation de panneaux d'information du grand public sur 5 vergers municipaux



Eco-écoles et cours OASIS

Depuis plusieurs années, la ville de Cergy développe des actions de sensibilisation à l'éco-citoyenneté au sein des groupes scolaires. Ces actions s'inscrivent pleinement dans le nouveau **projet éducatif de territoire 2022-2025**.

Programme Éco-École

En 2022, **4 écoles de la ville ont ainsi été labellisées** : La Justice, Le Chemin Dupuis élémentaire, Le Ponceau élémentaire et Le Nautilus maternelle. En 2023, **35 écoles** (soit 23 groupes scolaires) sont entrées dans la démarche de labellisation.

Label E3D

L'Éducation nationale récompense également les écoles et les établissements engagés dans une démarche globale de développement durable. À la suite de l'impulsion donnée par la ville au programme Éco-École, l'Éducation nationale a accordé la labellisation "territoire éducatif E3D" à l'une des deux circonscriptions de Cergy en 2022, puis à l'ensemble de la ville en décembre 2023, faisant ainsi de **Cergy le plus grand territoire E3D de l'académie de Versailles**.

Label Centre A'ERE

En partenariat avec l'association Les Francas, ce programme accompagne les équipes d'animateurs dans des actions autour du développement durable. Deux nouveaux accueils de loisirs à Cergy ont été labellisés en 2023 : Les Terrasses et La Justice. Ils rejoignent donc les accueils des Essarts et du Point du Jour.

Commission développement durable et solidarité du Conseil d'enfants (8/11 ans)

En 2023, avec sa commission Développement durable et solidarité, le Conseil des enfants s'est particulièrement impliqué dans les journées de sensibilisation et de nettoyage des espaces verts publics, en collaboration avec les maisons de quartier des Linandes et des Touleuses. De plus, ils ont lancé un grand jeu éco-citoyen dans la forêt de l'Hautil.

Cour OASIS du groupe scolaire de la Justice

Les travaux de transformation de la cour du groupe scolaire de la Justice ont démarré à l'été 2023.

Le projet de cette nouvelle « cour OASIS » a été pensé conjointement par les architectes, les services municipaux, les enseignants et les élèves. Il se traduit par moins de bitume et davantage d'espaces naturels : plus de végétation avec des îlots de fraîcheur, des espaces ludiques et un système de récupération des eaux de pluie.



CHIFFRES-CLÉS

35 écoles inscrites au programme éco-école

4 écoles labellisées Eco-Ecole et
1 labellisation de Territoire E3D

4 accueils de loisirs labellisés Centre A'ere

PERSPECTIVES 2024

- Elections des représentants des délégués des élèves du premier degré, mise en place des futures commissions
- Mise en place du tri sélectif (papier, plastique etc.) dans les écoles
- Création d'une cour OASIS dans le groupe scolaire de la Chanterelle



SOLIDARITÉ ET ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

La persistance de la pauvreté, la montée des exclusions sociales, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, l'augmentation des tensions sociales démontrent bien que la croissance n'implique pas toujours un progrès social. Il est ainsi nécessaire de recréer ou de renforcer le lien entre les êtres humains, entre les sociétés et entre les territoires, et de s'assurer d'un juste partage des richesses.

Permettre à tous l'épanouissement par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé,

logement, environnement sain, etc.) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, ni de celles et ceux qui vivent ailleurs sur la planète, est le gage d'un développement harmonieux. Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations entre territoires urbains et ruraux, entre classes sociales et catégories socioprofessionnelles, entre travailleurs et chômeurs...

CHIFFRES-CLÉS du territoire



10 007

habitants de plus pour Cergy en 10 ans.
La ville de Cergy poursuit une dynamique de croissance particulièrement importante de sa population par rapport aux communes de même strate à l'échelle nationale.



51 %

La part des moins de 30 ans dans la population, soit 32 374 individus pour Cergy.



12,3 %

de personnes âgées plus de 60 ans en 2020 contre 8,2% en 2009 soit 3 664 personnes âgées de plus



11 831

familles dont 3 997 familles monoparentales



17 %

Le taux de femmes seules en 2020 contre 13 % en 2014.



21 %

Le taux de pauvreté en 2018 contre 19 % en 2012.
La pauvreté touche principalement les jeunes, les personnes isolées, les familles monoparentales et les locataires HLM.

Source : insee.fr/fr/statistiques



La précarité et l'isolement d'une partie de la population se sont accentués avec la pandémie de Covid qui a fragilisé au niveau national 4 millions de Français, en particulier les jeunes éloignés de l'emploi, les retraités modestes et les familles monoparentales. Ce sont ces publics vers lesquels la ville et son centre communal d'action sociale (CCAS) mettent en œuvre en priorité des actions de solidarité.

En faveur des **personnes en recherche d'emploi**, la ville participe au Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et a engagé la démarche de labellisation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD).

Envers les familles, la ville organise des actions de **soutien à la parentalité** pour les plus précaires. Des modes de garde adaptés sont par exemple proposés, l'accès à la culture et aux loisirs sont facilités. La ville s'efforce également de **sortir de l'isolement les parents** en organisant des rencontres intergénérationnelles (lien aidant-aidé) et la commune appuie plusieurs **structures d'hébergement** de femmes seules avec des enfants.

Concernant **les jeunes**, la ville mène un travail de repérage de celles et ceux qui sont en situation de précarité afin de les accompagner pour s'insérer dans la vie active avec la Mission locale pour les jeunes de 16/25 ans. Elle soutient également activement les structures d'insertion économique et professionnelle telles que Espérer 95, Le Maillon, Alice, Apui les Villageoises ou TILT service.

L'inclusion des enfants en situation de handicap est depuis longtemps une priorité de la ville de Cergy. Dans les accueils périscolaires et extrascolaires, chaque année ce sont près de 300 enfants en situation

de handicap qui sont accueillis. Cette volonté s'est formalisée par **une politique d'inclusion des enfants et non simplement la proposition d'un moyen de garde** avec deux coordinateur·rices Enfance en charge de la mission handicap intervenant auprès des familles en relais auprès des institutions spécialisées. Un **accueil individualisé** ainsi qu'un **surencadrement** pour les enfants qui en ont besoin sont proposés.

Dans les **crèches municipales**, une trentaine d'enfants en situation de handicap sont accueillis chaque année. La crèche municipale La Courte échelle du Haut de Gency est plus particulièrement spécialisée dans ce type d'accueil. Les enfants et parents en situation de handicap bénéficient d'un **accès prioritaire aux crèches municipales**. Les enfants et les familles concernés bénéficient d'une **prise en charge individualisée** accompagnée d'un Projet d'Accueil Personnalisé. Par ailleurs, la ville de Cergy apporte un soutien financier à l'association Cergyssoise A.V.E.R.T.I. pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, au sein de son jardin éducatif Les Galopins.

Pour accompagner **les seniors** dans leur retraite, améliorer le bien-vieillir à domicile et lutter contre l'isolement, des ateliers sur le numérique ou la santé sont proposés et des actions pour favoriser la mixité intergénérationnelle sont développées. Enfin, **pour anticiper les conséquences sociales de la crise sanitaire**, la ville, au travers de son CCAS, **a élargi la base des personnes éligibles aux aides sociales facultatives**. De nouvelles aides ont également été mises en place, en particulier sur le numérique et le paiement des loyers.



Espace de santé Denis Mukwege

L'espace santé Denis-Mukwege a ouvert ses portes en mai dernier. D'une surface de 700m², il est composé de deux entités : un Centre de santé pluridisciplinaire et une Maison prévention santé. Cet espace a vocation à participer à la lutte contre la désertification médicale.

Ce lieu porte le nom du docteur Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix et symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes.



Dans les faits

L'offre de soins du Centre de santé

La ville met à disposition les installations et confie la gestion du centre de santé à l'association loi 1901 "Centre de santé de Cergy". Cette association assure le pilotage du centre ainsi que la coordination des médecins salariés. Actuellement, les professionnels exerçant dans ce centre sont : un médecin généraliste, deux dentistes avec une assistante dentaire, un dermatologue, une diététicienne, un psychologue, une infirmière, un ostéopathe, une sage-femme et le personnel administratif. Tous les soins conventionnés proposés sont secteur 1.

CHIFFRES-CLÉS

2 636 400 € HT c'est le coût total de l'opération dont 686 400 € HT financés par la ville de Cergy

9 professionnels exercent au centre de santé

La Maison prévention santé

La Maison prévention santé est un lieu qui accueille des permanences associatives, des ateliers de prévention ainsi qu'un centre de ressources pour les professionnels.

Elle accueille également à titre permanent l'association IPC qui réalise des bilans de santé gratuits au profit des publics en situation de précarité. 1000 bilans de santé sont ainsi réalisés par an au sein de la structure.

La Maison prévention santé est un établissement géré par la ville.

PERSPECTIVES 2024

- Développement des liens entre les deux équipements pour favoriser une prise en charge globale de la prévention aux soins
- Extension des spécialités proposées au sein du centre de santé, des horaires d'ouverture et participation au dispositif de garde
- Mise en place de nouvelles permanences associatives et d'une instance de coordination regroupant les différents utilisateurs de la Maison Prévention Santé
- Travail sur l'intégration de la MPS dans le dispositif sobriété énergétique CUBE



Renforcer l'aide et l'accompagnement aux familles

La ville, en partenariat avec la Caf, développe des actions en direction des familles du territoire dans le cadre d'une convention pluriannuelle territoriale globale (2021-2025). **24 fiches actions** ont ainsi été élaborées autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, le logement, l'insertion, l'accès aux droits et l'animation de la vie sociale.

L'accompagnement des publics en situation de fragilité est renforcé dans les domaines de l'inclusion numérique et du soutien à la parentalité.

Dans les faits

Plusieurs **lieux d'accueil enfants-parents** (Laep) sont opérationnels dans divers quartiers de la commune, tels que le Village, les Touleuses, les Linandes et Axe Majeur Horloge. Jusqu'à janvier 2023, le quartier des Hauts de Cergy en était dépourvu. Depuis cette date, le **Laep des Choupinous** a ouvert ses portes au LCR du Bontemps tous les lundis matin, hors périodes de vacances scolaires. En collaboration avec la CAF et la Ville, cette initiative est gérée par l'association Allo Julie.



Le Laep est un **espace convivial et gratuit** qui accueille, de manière libre, anonyme et sans inscription, de jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans (pour les enfants porteurs de handicap) accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Les Laep offrent des **temps de répit** pour les parents et contribuent à la **socialisation du jeune enfant**, à la **lutte contre les inégalités** et l'**isolement des parents**. Les futurs parents sont également les bienvenus. Il est ouvert sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à l'écoute et garants des règles de vie du lieu.

Les accueillants privilégient les espaces de jeux libres permettant à l'enfant de mener ses propres expériences, de partager un moment avec les autres et être en relation avec celui qui l'accompagne. C'est aussi un **lieu de parole** pour les parents.

CHIFFRES-CLÉS

6 lieux d'accueil parent-enfant (Laep) sur la ville

800 participants à la 2^{ème} édition du "Village des familles : parents d'ados, parlons -en !"

3 salles sensorielles pour les enfants en situation de handicap créées

PERSPECTIVES 2024

- 3^{ème} édition du "Village des Familles"
- Organisation d'un séjour pour les familles



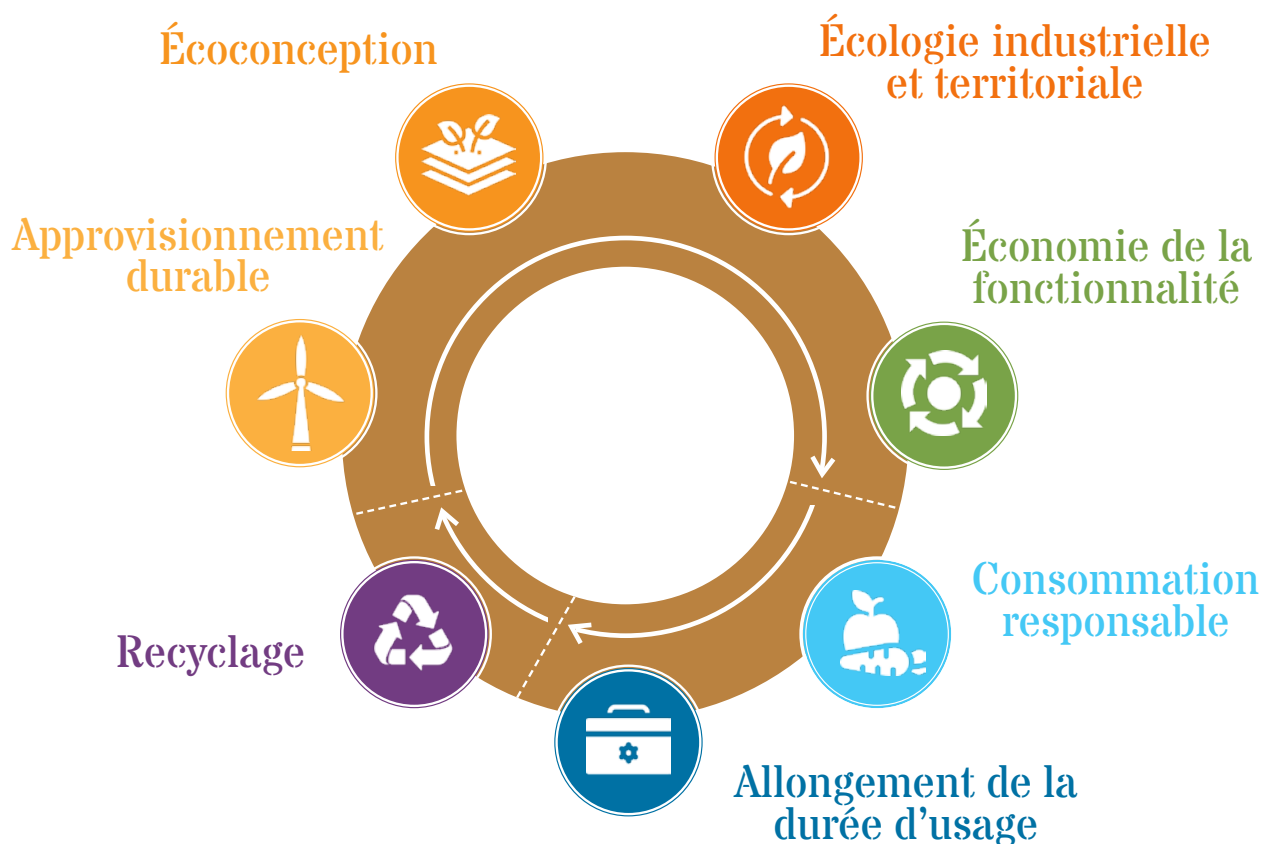
PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Une consommation et une production plus responsables se doivent d'être à la fois moins polluantes, moins prédatrices en termes de ressources et de milieux naturels et de limiter au maximum les risques pour l'environnement et les conditions de la vie sur terre. Les efforts doivent être orientés dans cette perspective, au service du progrès social et de l'épanouissement de chacun.

Il s'agit également désormais d'entrer dans une logique vertueuse d'économie circulaire pour passer d'un

modèle économique linéaire « fabriquer, consommer, jeter » à un modèle circulaire qui intègre l'ensemble du cycle de vie des produits, de leur écoconception à la gestion des déchets, en passant par leur consommation en limitant les gaspillages. L'action publique doit favoriser le recours à l'**emploi local**, la promotion de systèmes productifs locaux, la mise en place de l'**économie sociale et solidaire**, le recours aux **écolabels** et à la **certification environnementale**, l'**éco-responsabilité** des services, des **politiques d'achat durable**, etc.

Les 7 piliers de l'économie circulaire



Source : Cerema. Cette image a été conçue en utilisant les ressources de Flaticon.com



Consommer et produire de façon plus responsable et plus locale, c'est également avoir une action significative sur le climat. L'empreinte carbone mesure les émissions de GES liées à la consommation des biens et des services en comptabilisant à la fois les importations et les exportations. L'empreinte carbone d'un habitant de Cergy est de 7,6 tonnes éqCO₂/habitant. Chaque Cergyssois émet ainsi pour moitié des GES en se chauffant, se déplaçant sur le territoire et en consommant des biens et des services sur le territoire (ce sont les émissions directes). Il émet également pour moitié des GES en important des biens et des services non produits sur le territoire (ce sont les émissions indirectes).

CHIFFRES-CLÉS de l'empreinte carbone du territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise (données 2019)

69 % d'émissions directes liées aux émissions de GES générées par l'habitat, le tertiaire, les déplacements et l'activité industrielle sur le territoire.

26 % d'émissions indirectes et liées notamment aux émissions :

- **des intrants** : achats de biens et de services destinés à être consommés sur place ou incorporés dans la production (métaux, plastique, services bancaires...)

CHIFFRES-CLÉS* sur les déchets à l'échelle de la CACP

2/3 des déchets collectés dans les ordures ménagères sont évitables, réutilisables ou recyclables

59 kg/hab/an de déchets de cuisine et de jardin contenus dans les ordures ménagères soit 23% environ

43 kg/hab/an d'ordures ménagères seulement triées et collectées (emballages, papier et verre) contre 103,9 kg/hab/an de déchets non triés retrouvés dans les ordures ménagères

*Données : PLPDMA 2021 / 2027

www.cergypontoise.fr/reduction-des-dechets-agissons-ensemble

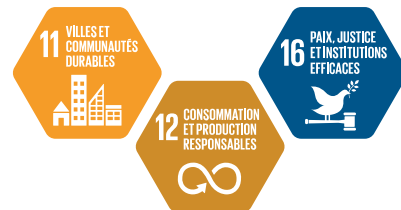
Cergy dispose de plusieurs atouts pour développer une production et une consommation plus responsables et plus locales en particulier dans le domaine alimentaire.

CHIFFRES-CLÉS sur l'agriculture à Cergy

141,7 ha d'espaces agricoles (9,6 % du territoire communal) dont **42 %** en maraîchage.

Près **1/4 des exploitations agricoles** de l'agglomération sont installées à Cergy soit 6 exploitations sur 25 au total.

3 exploitations en agriculture biologique sont présentes (21 ha environ) soit 12 % de la surface agricole totale contre 9,5% à l'échelle nationale.



Devenir une collectivité éco-exemplaire

L'éco-exemplarité désigne l'ensemble des actions visant à limiter les conséquences de nos activités sur l'environnement, ainsi que les efforts de sensibilisation pour mobiliser les acteurs du territoire (entreprises, associations, citoyens, etc.) sur la transition écologique. La ville a souhaité inscrire cet axe prioritaire dans son projet d'administration. Cela passe par de nouveaux choix de gestion, d'achats, d'organisation du travail, par des investissements et par la sensibilisation du personnel.

Dans les faits

Le tri des déchets

La mise en place du tri sélectif initiée en 2022 à l'hôtel de ville a été poursuivie dans les autres équipements de la ville : maison de santé, maisons de quartier, mairies Annexes, crèches, médiathèques, la Lanterne, Le Douze.

D'autres déchets spécifiques sont valorisés à l'hôtel de ville : biodéchets, piles, cartouches d'encre, bouchons...

Sensibilisation des élus et des agents de la ville : un enjeu crucial

Diverses animations sont régulièrement proposées aux élus et aux agents de la ville :

- Des ateliers et animations ludiques autour des déchets, de l'alimentation, de la mobilité, du jardinage etc.
- Des formations pour les agents sur les objectifs de développement durable et sur la transition écologique
- Des temps d'informations sur les actions développement durable portées par la ville

Cergy, "Ville sans perturbateurs endocriniens"

Engagée depuis 2022 sur ce sujet, la ville a mené une vaste campagne de sensibilisation et organisé des ateliers collectifs pour informer les agents, les familles et les commerçants. Au total, **3400 brochures sur les perturbateurs endocriniens** ont été distribuées.

Des aides pour une mobilité durable

Afin d'encourager le recours à des modes de transport plus écologiques, **le forfait « mobilités durables »** a été instauré par la ville pour prendre en charge tout ou une partie des frais engagés avec un montant maximal de **300 euros annuel** par les agents au titre de leurs déplacements domicile-travail.

86 agents ont été bénéficiaires du Forfait Mobilités durables en 2023.

Le pass Navigo est depuis septembre 2023 remboursé aux agents à hauteur de 75%.

La consommation de papier

La ville conduit des efforts constants pour réduire ses consommations de papier dont le prix **a subi une hausse de 80% depuis 2021** : arrêt de l'usage du papier à en-tête (fiches de paie et factures du périscolaire), réduction du nombre de photocopies en Mairie et dans les écoles (-11% depuis 2022).

Autres actions menées :

- Poursuite de l'achat de papier bénéficiant conjointement d'un label FSC et Ecolabel
- Poursuite de la dématérialisation des supports de communication et des courriers entrants
- Dématérialisation des tickets restaurant au 1^{er} janvier 2023
- Publication régulière des consommations de papier par direction

Achats durables

En 2026, conformément à la loi Énergie Climat, il est prévu que 100% des marchés publics intègrent une clause environnementale. En signant la **Charte sur les achats durables** le 28 septembre 2023, la ville a confirmé son engagement en faveur de cette initiative.

CHIFFRES-CLÉS 2024

11 % de baisse de consommation de papier à l'hôtel de ville depuis 2023

350 agents sensibilisés en 2023 sur les sujets de la transition écologique dont 170 sur les perturbateurs endocriniens

78,72 % des marchés publics de la ville de Cergy contiennent une clause de promotion de l'emploi

80,85 % des marchés publics contiennent une clause environnementale d'exécution

11,93 points sur 100 en moyenne sont attribués au critère environnemental

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite du déploiement du tri sélectif dans les équipements de la ville : ALSH, offices, écoles, gymnases
- Poursuite de la sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens (panneaux d'exposition itinérante) et travail sur les achats de la ville
- Sensibilisation aux écogestes sur la réduction de la consommation énergétique (Challenge CUBE ville)
- Politique alimentaire d'achats plus durables pour les manifestations de la ville
- Achat de papier recyclé et de papier de grammage inférieur
- Lancement d'une stratégie numérique responsable
- Plan de mobilité pour les agents
- Établir un suivi annuel de l'empreinte carbone de la ville



Proposer une alimentation plus durable dans les écoles

La ville poursuit le programme qu'elle s'est fixé en matière de transition écologique sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles.



Dans les faits

Réduire le gaspillage alimentaire

Début 2023, en moyenne plus de 15% des repas étaient jetés chaque jour dans les écoles de Cergy, soit plus de 400 kg par jour.

Afin de combattre le gaspillage alimentaire, la ville, en collaboration avec le prestataire Sogerès, a réduit le nombre de composantes dans le menu de la cantine, passant de 5 à 4, tout en préservant l'équilibre nutritionnel des repas et en augmentant les portions dans l'assiette.

Depuis le mois de septembre, **la ville a réduit d'un tiers les déchets alimentaires dans ses cantines.**

Collecte des biodéchets généralisée à l'ensemble des écoles de la ville

Afin de composter plutôt qu'incinérer, l'agglomération de Cergy-Pontoise accompagne la ville de Cergy ainsi que l'ensemble des communes de l'agglomération dans le tri à la source des biodéchets. Initiée depuis la rentrée 2022, **la collecte des restes alimentaires est à présent assurée pour l'ensemble des 27 groupes scolaires** que compte la ville.

Cette action anticipe la réglementation nationale relative au **tri des déchets biodégradables dès le 1^{er} janvier 2024**. A partir de cette date, toutes les collectivités doivent avoir mis en place des solutions pour rendre possible la mise en compost pour tous les habitants.

CHIFFRES-CLÉS 2023

35 écoles inscrites au programme éco-école

9 097 élèves inscrits dans les 27 groupes scolaires et 6 000 enfants mangent à la cantine

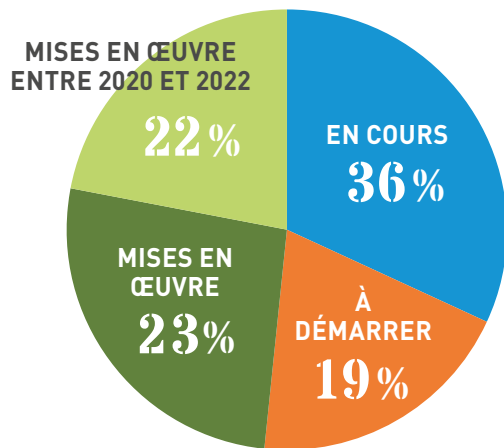
1 repas local sur trois pour les accueils de loisirs soit près de 80 000 repas annuels

60 % au moins de produits locaux dont produits issus du Projet Alimentaire Territorial Cergy-Pontoise / Vexin français dans les repas locaux des accueils de loisirs

PERSPECTIVES 2024

- Installation de bacs de tri sélectif dans les écoles, offices et le périscolaire

BILAN DES 91 ACTIONS depuis 2020



33 ACTIONS EN COURS

21 ACTIONS MISES EN ŒUVRE

20 ACTIONS MISES EN ŒUVRE ENTRE 2020 ET 2022

17 ACTIONS À DÉMARRER

81 % de ces actions sont mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre.

20 ACTIONS déjà mises en œuvre ° à retrouver dans le rapport du développement durable de la ville de Cergy 2022



C'EST EN COURS

Biodiversité :

- Mise en place d'une signalétique pédagogique pour informer les habitants : 5 panneaux d'information sur la gestion différenciée installés dans la ville → ACTION 14 - 2023
- Révision du Plan Local d'Urbanisme : adoption prévue en janvier 2025 → ACTION 14 - 2022
- Poursuite de la politique d'acquisition de terrains en bords d'Oise (Espaces Naturels Sensibles) : 2,4 ha classés ENS acquis par la ville en 12 ans. Les acquisitions se poursuivent en 2023-2024 → ACTION 10 - 2022
- Expérimentation d'une cour d'école OASIS à l'école de la Justice → ACTION 5 - 2023

Mobilité :

- Poursuite de l'aménagement des réseaux cyclables communaux et d'agglomération en concertation avec la CACP : 4,6 kms de double-sens cyclables créés en 2023 soit un total 42,6 kms de linéaire cyclable à Cergy → ACTION 2 - 2023
- 66 arceaux livrés à poser en 2024 par la ville et l'agglomération → ACTION 2 - 2023
- Poursuite du verdissement de la flotte : plus de 50 % des véhicules commandés seront électriques : objectif annuel atteint. Au total, la part de véhicules (hors vélos) est passée de 19,6 % en 2022 à 26 % en 2023 → ACTION 4 - 2022

Pollution et déchets :

- Maîtrise de la dépense de papier dans les équipements disposant de copieurs en particulier les écoles : 11,5% de baisse du nombre de photocopies en Mairie et dans les écoles par rapport à 2022 → ACTION 30 - 2022
- Diminuer l'achat de goodies : baisse du budget d'achat de goodies de 40% entre 2020 et 2023 → ACTION 29 - 2022
- Privilégier des goodies fabriqués en France si cela est possible : bilan à compléter → ACTION 29 - 2022
- Mise en place du tri sélectif dans les écoles : déploiement du tri avec installation de bacs dédiés prévue en 2024 ° ACTION 8 - 2023
- Poursuite du déploiement de la mise en place du tri sélectif dans les équipements de la ville (hors écoles) : en cours de déploiement ° ACTION 8 - 2023
- Publication régulière des consommations de papier par direction : publication mensuelle aux services de la ville → ACTION 30 - 2022
- Achat de papier recyclé et de grammage inférieur : marché conclu, les nouveaux achats seront effectués à partir de 2024 → ACTION 8 - 2023
- Mettre en place des opérations de ramassage de déchets (World Cleanup Day) dans les quartiers, notamment à la Justice Mauve : chaque année les 4 maisons de quartier poursuivent des opérations de nettoyage avec les habitants et les jeunes

Rénovation & énergies renouvelables :

- Suivi et bilan des mesures du plan de sobriété ° ACTION 3 - 2023
- Adoption et présentation d'un scénario d'investissement sur le patrimoine bâti de la ville sur 10 ans → ACTION 3 - 2023
- Exigences accrues pour les performances énergétiques des nouveaux bâtiments (centre de santé municipal et groupe scolaire des Marjoberts) :

Étage de l'école des Marjoberts en structure bois ; candidature RE 2028 pour le nouveau centre de loisirs

- Audit sur le potentiel solaire bâtiments de la ville pour identifier les bâtiments susceptibles d'être équipés : une première estimation a été réalisée et doit d'être poursuivie

- Document de référence pour la construction neuve et la rénovation : la Charte d'aménagement durable favorable à la santé de l'agglomération prévue pour 2024 servira de base pour la charte promoteur

Sensibiliser et Mobiliser :

- Maintien de l'effort de déploiement des postes télétravaillables / télétravaillés - 302 agents en 2023 → ACTION 6 - 2022
- Accompagner et former 20 % des commerçants en ouvrant la formation sur le volet développement durable : 2 sessions organisées en 2023 sur les économies d'énergie, réglementation environnementale et perturbateurs endocriniens
- Établir un bilan chiffré de la journée des associations sur le plan environnemental avec un ensemble d'indicateurs pour les déchets : 9,6 kg d'ordures ménagères et 14,2 kg d'emballages, plastique et métal collectés en 2023 → ACTION 33 - 2022
- Déploiement des clauses de développement durable dans les marchés à hauteur de 100% : 80 % des marchés publics contiennent une clause environnementale d'exécution ° ACTION 8 - 2023
- 25% des initiatives soutenues par le FIL répondront à des enjeux à la fois sociaux et environnementaux : 21% des initiatives portent des enjeux environnementaux et 100% portent des enjeux sociaux → ACTION 22 - 2022

Solidarité :

- Changement du logiciel de gestion des files d'attente permettant aux usagers et aux services une optimisation des rendez-vous : déploiement de l'outil prévu en janvier 2024 → ACTION 15 - 2022
- Refonte du Portail familles : mise en place en janvier 2024 pour la petite enfance et juin 2024 pour le scolaire et péri-scolaire → ACTION 15 - 2022
- Former les agents de la collectivité aux usages numériques de base et à l'accompagnement des usagers à devenir autonomes : finalisation de l'habilitation "Aidant connect" pour la totalité des agents et 33 agents formés sur le développement de compétences bureautiques → ACTION 19 - 2022
- Nouveau programme d'actions de lutte contre l'isolement élaboré en lien avec le Conseil des seniors : mise en place de « cafés des seniors » dans les 4 maisons de quartier → ACTION 20 - 2022
- Ouvrir la 1^{ère} unité d'EBE par l'embauche de personnes privées durablement d'emploi : report de l'embauche des premiers salariés issus de la privation durable d'emploi → ACTION 21 - 2022
- Accompagnement à l'installation des professionnels de santé : action pluriannuelle soit 9 professionnels de santé installés en 2023 au Centre de santé → ACTION 6 - 2023
- Solution mixte de béton-bois pour le groupe scolaire des Marjoberts Action réorientée : rez-de-chaussée en béton et étage en structure en bois

Alimentation :

- Élaboration d'un projet d'agriculture urbaine sur 2 ha contigus à l'espace naturel : les échanges sont en cours avec les partenaires potentiels de la zone agricole → ACTION 11 - 2022

C'EST MIS EN ŒUVRE



Alimentation :

- Améliorer la signalétique et l'entrée de la ferme agro-pédagogique : signalétique installée fin 2023 ° ACTION 27 - 2022



Biodiversité :

- Maintien des moutons en période d'hiver sur la ville : 6 brebis en éco-pâturage hivernal sur la parcelle communale située avenue du Centaure ° ACTION 4 - 2023
- Place des Chênes et déploiement attendu de la nouvelle végétation plantée sur la place au printemps 2023 : la nouvelle place des Chênes végétalisée est désormais achevée ° ACTION 12 - 2022



Mobilité :

- Adoption du Plan d'Actions des Mobilités Actives (PAMA) de la ville : 6 actions mises en œuvre pour améliorer le confort et la sécurité des piétons et cyclistes → ACTION 2 - 2023
- Achat d'un vélo cargo : action n°27 du PAMA.
- Bilan de la 1^{ère} année de mise en œuvre du forfait mobilités durables : action n° 25 du PAMA. 86 agents bénéficiaires en 2023 ° ACTIONS 2 & 8 - 2023



Pollution et déchets :

- Mettre en place un inventaire détaillé des goodies disponibles ainsi qu'un suivi global de consommation
- Mise en place du tri dans les crèches : toutes les crèches ont été équipées ° ACTION 8 - 2023
- Formation du personnel des crèches sur les perturbateurs endocriniens : personnel de crèche formé aux risques liés aux perturbateurs endocriniens (2 sessions organisées) ° ACTION 8 - 2023
- Déploiement progressif de la collecte des biodéchets dans les cantines de la ville (5 groupes scolaires par an) : toutes les écoles récoltent les bio déchets ° ACTION 9 - 2023

- Dématérialisation des tickets restaurant au 1^{er} janvier 2023 ° ACTION 8 - 2023
- Arrêt de l'achat de papier à en-tête : le papier à en-tête n'est plus utilisé pour les factures péri-scolaires et fiches de paie ° ACTION 30 - 2022
- Acquisition d'une balayeuse électrique : achat réalisé ° ACTION 31 - 2022



Rénovation & énergies renouvelables :

- Mise en œuvre du programme RECIF + : organisation d'un forum de la ville sur la rénovation énergétique rassemblant 40% des copropriétés ° ACTION 3 - 2023



Sensibiliser et Mobiliser :

- Accueillir des animations « Fresque du climat » dans les médiathèques : une fresque du climat réalisée à l'occasion de la semaine européenne du développement durable ° ACTION 24 - 2022
- Label 2022-2024 remis aux commerçants ayant obtenu le score minimum de 70/100 ° ACTION 32 - 2022



Solidarité :

- Mise en place d'un nouveau lieu d'accueil enfants parents (LAEP) sur le quartier des Hauts-de-Cergy : ouverture du LAEP des Choupinoux depuis janvier 2023 ° ACTION 7 - 2023
- Pérenniser les actions de sensibilisation dans le cadre du plan d'action de la ville relatif à l'égalité professionnelle : actions auprès du grand public, des jeunes et des agents ° ACTION 18 - 2022
- Habilitation territoire expérimental Territoire zéro chômeur de longue durée obtenue en 2023 ° ACTION 21 - 2022
- Installation de la Maison France services : action réorientée (au RDD 2022) : service mis en place en octobre 2022 à Visages du Monde ° ACTION 15 - 2022
- Ouverture de l'espace santé Denis-Mukwege en mai 2023 → ACTION 6 - 2023

C'EST À DÉMARRER



Biodiversité :

- Élaboration d'un plan nature ° ACTION 8 - 2022
- Mise en place de l'éco-pâturage sur un nouveau terrain communal ° ACTION 9 - 2022
- Participation des habitants et des élèves de Cergy à la première phase d'aménagement du parc des Linandes ° ACTION 11 - 2022
- Suivi de l'évolution de l'état de la biodiversité du site des Linandes ° ACTION 11 - 2022



Mobilité :

- Installation d'un atelier de réparation de vélo ° ACTION réorientée



Pollution et déchets :

- Dématérialisation des courriers sortants ° ACTION réorientée
- Dématérialisation des fiches de paie des agents de la ville



Rénovation & énergies renouvelables :

- Étudier la possibilité d'exploiter les signaux EcoWatt à partir de l'API afin de programmer automatiquement certains équipements lors d'un signal orange ou rouge ° ACTION 1 - 2022
- Développer les partenariats pour accueillir d'autres projets photovoltaïques

- Valoriser les déchets du bâtiment : définir les modalités de travail avec nos partenaires, intégration aux marchés publics, suivi-évaluation et communication



Sensibiliser et Mobiliser :

- Adoption d'une charte de bonnes pratiques pour réduire l'empreinte carbone ° ACTION 6 - 2022
- Sensibilisation aux écogestes sur la réduction de la consommation énergétique ° ACTION 23 - 2022
- Généraliser le déploiement des grainothèques dans les trois médiathèques de Cergy ° ACTION 13 - 2022
- Développer les actions de partenariat, de partage et de découverte du jardin pédagogique de Visages du Monde ° ACTION 13 - 2022
- Adoption d'une charte de bonnes pratiques pour réduire l'empreinte écologique des pratiques numériques ° ACTION 13 - 2022
- Charte "verte" d'éco-responsabilité des agents du service jeunesse



Solidarité :

- Déploiement du projet "santé jeune": ACTION reconduite en 2022 dans le cadre du programme dédié à la thématique développement durable porté par le service jeunesse et l'ensemble de ses partenaires.

15 NOUVELLES ACTIONS pour 2024.



Sensibiliser et Mobiliser :

- Proposer un budget vert $\text{CO}_2 \downarrow$ V & T
- Suivi des volumes d'achats durables effectués
- Établir un suivi annuel de l'empreinte carbone de la ville $\text{CO}_2 \downarrow$ V



Rénovation & énergies renouvelables :

- Participation au challenge sobriété énergétique des bâtiments CUBE $\text{CO}_2 \downarrow$ V
- 8 opérations de rénovation de copropriétés en parc privé et social $\text{CO}_2 \downarrow$ T
- Mise en place de l'exonération partielle de la taxe foncière pendant 3 ans pour les propriétaires ayant engagés des travaux de rénovation $\text{CO}_2 \downarrow$ T



Biodiversité :

- Végétalisation de la place du Nautilus
- Végétalisation de la place du Ponceau



Mobilité :

- Plan de mobilité pour agents de la ville $\text{CO}_2 \downarrow$ V
- Dispositif écomobilité scolaire dans 2 groupes scolaires $\text{CO}_2 \downarrow$ T



Pollution et déchets :

- Élaboration d'une stratégie numérique responsable $\text{CO}_2 \downarrow$ V
- Dispositif de réduction des mégots sur la voie publique
- Expérimentation "couches fertiles" pour réduire les déchets dans les crèches



Solidarité :

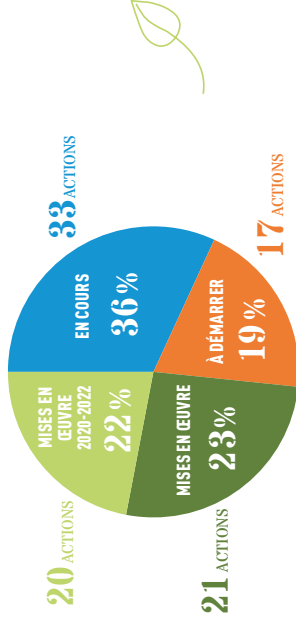
- Préparation en vue de la labellisation Qualiville
- Finalisation du Schéma directeur de l'hôtel de ville : lieu d'accueil unique pour les visiteurs



Baisse de CO₂ à l'échelle :
 V de l'hôtel de Ville
 T du Territoire de Cergy

Les bonnes ressources

- **Le portail Transition écologique et énergétique de la ville de Cergy** pour retrouver toutes les actions et l'agenda des évènements sur la transition écologique : www.cergy.fr/tee
- **Brochure d'information sur les perturbateurs endocriniens par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise** : à disposition en mairie, en maison de quartier, à l'espace santé ou en ligne
- **L'outil intuitif développé par l'Ademe** pour calculer sa propre empreinte carbone individuelle et connaître les bons gestes adaptés à son profil : <https://nosgestesclimat.fr>
- **Penser la menace climatique par Jean-Michel Vincent (18 €)** : ouvrage présentant une stratégie articulant comptabilité carbone et actions locales. Publié avec le soutien de la ville de Cergy, CY Paris Cergy Université et l'ESSEC
- 2 décryptages clairs et accessibles du dernier **rapport du GIEC** :
 - . par Greenpeace en 5 points clés : www.greenpeace.fr/guide-decryptage-rapport-giec
 - . par Pour un réveil écologique : les 3 volets en 10 points clés : <https://pour-un-reveil-ecologique.org/fr/articles/10-points-cles-giec-ar6-wg3>
- **Les 4 scénarios de l'Ademe pour une neutralité carbone en 2050** sur lesquels élus et services de Cergy ont travaillé pour l'élaboration du prochain PLU : <https://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios/>
- **La conférence de Jean Jouzel, co-auteur du rapport du Giec, à l'université de Cergy-Pontoise** en octobre 2022, à revoir sur le site de l'Université Ouverte : <https://universiteouverte.u-cergy.fr/rechauffement-climatique-ou-en-sommes-nous/>
- **Climat, crises : le Plan de transformation de l'économie française par le Shift Project (11,90 €)** : l'un des scénarios les plus complet et cohérent pour atteindre l'**objectif de neutralité carbone en 2050**
- **Résumé du rapport annuel du Haut Conseil pour le Climat** présenté de façon visuelle : https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2023/10/HCC_Rapport_GP_2023_VF_cor-1.pdf
- **Tout comprendre (ou presque) sur le climat** et **Tout comprendre (ou presque) sur la biodiversité (18€)** : deux synthèses présentées sous forme de facilitation graphique par les éditions du CNRS
- <https://bonpote.com> : des articles pour comprendre les grands enjeux, accessibles notamment via les principaux réseaux sociaux



74 ACTIONS EN COURS OU DÉJÀ MISES EN ŒUVRE
soit **81 %** DES ACTIONS ANNONCÉES

L'essentiel du rapport développement durable 2023

ZOOM sur quelques ACTIONS réalisées en 2023



Eco-exemplarité de la ville

- Signature de la Charte sur les achats durables en septembre 2023 avec un objectif de 100 % des marchés publics intégrant une clause environnementale d'ici 2026



Rénovation & énergies renouvelables

- Programme de rénovation énergétique
- Programme de sensibilisation à la rénovation énergétique (programme Récif) auprès de copropriétés de la ville



Mobilité durable

- Augmentation de 34 km à 42 km de linéaire cyclable à Cergy entre 2022 et 2023
- Augmentation de 19 % à 23 % de véhicules électriques dans le parc automobile de la ville entre 2022 et 2023
- Adoption et début de la mise en œuvre du Plan d'Action pour les Mobilités Actives (PAMA) de Cergy



Éducation à l'environnement

- 4 accueils de loisirs labellisés A'ERE et 35 écoles inscrites au programme Eco-école
- En 2023, Cergy est devenu le plus grand territoire de l'académie de Versailles labellisé E3D par l'Education Nationale



Biodiversité

- 119 arbres tige et cèpée et 374 arbustes plantés
- Obtention du prix spécial du patrimoine arboré dans le cadre du label "Villes et villages fleuris" (3 fleurs)
- 23 000 m² d'espaces verts en éco-pâturage, dont 1 parcelle en éco-pâturage hivernal



Parentalité, solidarité, santé

- Ouverture de l'espace de santé Denis-Mukwege comprenant 9 professionnels de santé
- Rompres l'isolement des seniors avec les déjeuners du mercredi avec les élèves de 3 groupes scolaires, les cafés seniors dans les 4 maisons de quartier
- Ouverture de 3 nouveaux lieux d'accueil enfants-parents (LAEPI) dans les quartiers des Hauts-de-Cergy, Genottes et Linandés, soit 7 au total sur la ville
- Obtention de l'habilitation territoire expérimental Territoire zéro chômeur de longue durée



Alimentation durable

- 1 repas local sur trois pour les accueils de loisirs, soit près de 80 000 repas annuels
- 60 % au moins de produits locaux dans les repas des accueils de loisirs



Réduction des consommations et déchets

- 11 % de consommation de papier à l'hôtel de ville et -25 % dans les écoles en 2023
- Réduction du nombre de photocopies de 15% à l'hôtel de ville et dans les écoles par rapport à 2021



Promotion du commerce local

- Lancement du label Cergy commerce 2022-2024 pour les commerçants cergysois et 51 commerçants labellisés

Les 15 NOUVELLES ACTIONS PRIORITAIRES à engager en 2024



Sensibiliser et mobiliser

- Proposer un budget vert CO_2 V & T
- Suivi des volumes d'achats durables effectués
- Établir un suivi annuel de l'empreinte carbone de la ville CO_2 T



Mobilité

- Plan de mobilité pour agents de la ville CO_2 V
- Dispositif écomobilité scolaire dans 2 groupes scolaires CO_2 T



Pollution et déchets

- Élaboration d'une stratégie numérique responsable CO_2 V
- Dispositif de réduction des mégots sur la voie publique
- Expérimentation "couches fertiles" pour réduire les déchets dans les crèches



Rénovation & énergies renouvelables

- Participation au challenge sobriété énergétique des bâtiments CUBE CO_2 V
- 8 opérations de rénovation de copropriétés en parc privé et social CO_2 T
- Mise en place de l'exonération partielle de la taxe foncière pendant 3 ans pour les propriétaires ayant engagés des travaux de rénovation CO_2 T



Solidarité

- Préparation en vue de la labellisation QualiVille
- Finalisation du Schéma directeur de l'hôtel de ville : lieu d'accueil unique pour les visiteurs



Biodiversité

- Végétalisation de la place du Nautilus
- Végétalisation de la place du Ponceau

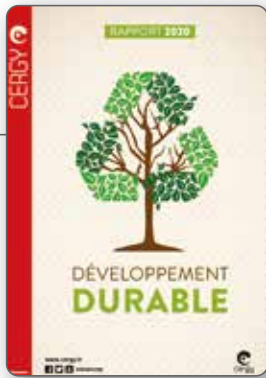


Baisse de CO_2 à l'échelle :
de l'hôtel de ville
du Territoire de Cergy



La ville de Cergy s'engage en faveur de la transition écologique et énergétique. Dans cette optique, une feuille de route municipale a été élaborée. Elle sert de guide aux actions des différentes délégations.

Consulter le rapport développement durable 2023 : www.cergy.fr/rdd



Edition 2020



Edition 2021



Edition 2022



**Plan d'action
pour les mobilités actives
(PAMA)**



ceryy.fr/tee

